



**Séminaire des acteurs africains francophones de l'action contre les mines
et les restes explosifs de guerre**

Nouakchott, Mauritanie 27 septembre 2010

Allocution d'ouverture de Monsieur Cornelio Sommaruga

Président honoraire

du

Centre international de déminage humanitaire – Genève

[Salutations protocolaires]

En tant qu'ancien Président du Centre International de Déminage Humanitaire de Genève (CIDHG) et aussi comme un des initiateurs de la dynamique du déminage humanitaire, ayant lancé comme Président du CICR l'appel de 1994 pour le bannissement complet des mines terrestres, je suis particulièrement heureux de participer à ce troisième séminaire des acteurs africains francophones de l'action contre les mines et restes explosifs de guerre, ici à Nouakchott. Organisé par le CIDHG, en partenariat avec le Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement (PNDHD) de Mauritanie, il témoigne, tout comme ceux organisés les années précédentes à Cotonou et à Dakar, des liens importants qui se sont créés au fil des années entre le CIDHG et l'Afrique francophone.

Il témoigne également de la reconnaissance d'une expertise africaine qui gagne à être connue, et de la volonté de donner davantage la parole aux programmes nationaux et de cerner aux mieux leurs attentes et besoins.

C'est de cette volonté de développer l'expertise francophone dans un monde de l'action contre les mines qui utilise dans une large mesure la langue anglaise, en mobilisant les ressources francophones et en renforçant les échanges, qu'est né le programme francophone au CIDHG fin 2006. Depuis quatre années maintenant, plusieurs activités se sont développées. Mr Jean-Luc Delon, son Directeur, y reviendra en détails au cours de la journée, mais je désirerais tout de même citer rapidement les principales à savoir le développement de Bibliomines, bibliothèque en ligne rassemblant l'ensemble des documents en français, relatifs à l'action contre les mines et les restes explosifs de guerre. Cette bibliothèque, ouverte depuis août 2009, est un bel exemple de partenariat avec trois centres africains : le Centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution (CPADD) du Bénin, le PNDHD de Mauritanie et le Centre National d'Action Antimines (CNAMS) du Sénégal. Je souhaite également évoquer les traductions des publications du CIDHG qui se trouvent toutes sur le site www.gichd.org.

Enfin, les séminaires francophones sont une autre activité majeure de ce programme. Placé dans la lignée des deux premiers séminaires, l'objectif de cet événement est d'être une plateforme d'échanges d'expériences en français entre les acteurs nationaux engagés dans l'action contre les mines et les REG sur leur territoire et tous les autres acteurs agissant soit sur le terrain soit depuis le siège d'organisations.

Le Centre continuera à aider de son mieux toute communauté linguistique dans ses efforts d'appropriation de l'expertise accumulée dans le domaine de l'action contre les mines. Un effort conséquent a été investi à cet effet en faveur de la communauté francophone ; effort qui – espérons-le – sera poursuivi par les acteurs concernés, en premier lieu vous, ici présents.

De fait, je suis heureux de voir tant de directeurs de programmes nationaux, de membres de la société civile et d'organisations d'horizons divers, tous impliqués effectivement sur le terrain, réunis ici pour échanger vos expériences, vos besoins et ainsi, améliorer votre efficacité dans vos pays et structures respectives.

Avec plus de la moitié des Etats africains contaminés par les mines et restes explosifs de guerre, l'Afrique fait office d'un des continents les plus touchés par ces fléaux, fléaux qui mutilent et tuent chaque année des milliers d'êtres humains, qui freinent la mise en place des processus de paix, empêchent le retour des réfugiés et déplacés, l'exploitation de terrains agricoles fertiles, la reconstruction des infrastructures et tout ce qui accompagne la reprise d'une vie normale. Bref, ces fléaux sont des freins puissants à tout développement durable et, à ce titre, méritent tous les efforts que nous déployons pour lutter contre eux.

Si l'étendue et les maux liés à cette contamination diffèrent grandement d'un pays à l'autre, les Etats africains sont à féliciter pour leur volonté immédiate et presque universelle d'une Afrique libre de mines et de restes explosifs de guerre, y compris les armes à sous-munitions.

Depuis plus de 10 années, cette volonté africaine va bien au-delà des mots et se traduit en actes concrets, notamment par l'adoption des traités internationaux. En effet, après l'adoption massive de la Convention d'Ottawa (la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert de mines et sur leur destruction /CIMAP), les Etats africains – dont beaucoup avaient signé la Convention au début décembre à Ottawa, où j'étais présent - se sont par la suite impliqués dans la thématique des armes à sous munitions. L'Afrique représentant 20 % des 30 premières ratifications nécessaires (la 30^e étant celle du Burkina Faso) a été déterminante pour déclencher l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes à sous munitions (CASM), qui a eu lieu au 1^{er} août dernier.

Je profite de cette occasion pour rendre un hommage tout particulier à la Mauritanie, pays hôte, qui s'est engagé très tôt tant dans la lutte contre les mines antipersonnel que dans celle contre les armes à sous-munitions. Un Bureau National y est créé dès 2000, qui devient en 2006 l'actuel PNDHD. En janvier 1999, la Mauritanie signait en effet la CIMAP, qu'elle ratifiait en juillet 2000 ; et en signant le 19 avril dernier la CASM, elle devint le 106^e pays et 40^e pays africain à rejoindre le traité. Souhaitons simplement qu'une prochaine ratification mauritanienne de la Convention sur les armes à sous-munitions viendra concrétiser complètement cet engagement exemplaire.

L'ampleur de la contamination en Mauritanie a amené ce pays à déposer une demande d'extension du délai de 10 ans prévu par l'article 5 de la Convention d'Ottawa pour déminer le territoire. A l'horizon 2015, la Mauritanie devrait être débarrassée de toutes les mines antipersonnel et munitions non explosées contenues au sein des zones affectées de son

territoire, récompensant ainsi les efforts mis en œuvre depuis tant d'années. Elle sera alors en mesure de garantir la libre circulation des personnes et des biens et des activités économiques de développement dans un environnement adéquat.

Cependant, malgré cette motivation, de nombreux défis persistent en Afrique pour assurer la pleine mise en œuvre de cette Convention ; à commencer par le peu de ressources disponibles.

Je suis convaincu qu'une des clés pour surmonter ces défis réside certes dans une utilisation percutante des mécanismes existants d'assistance et de coopération mais aussi sur le développement d'autres modes de coopération, telle que la coopération sud-sud. Ce séminaire rentre tout-à-fait dans ce dernier cadre, et est conforme à l'esprit de l'article 6 de la CIMAP sur la coopération internationale, puisqu'il est une formidable opportunité d'échanger les expériences, de reconnaître les progrès, d'apprendre à l'aide de l'expérience des autres et d'apprendre à travailler avec les autres, de mieux appréhender les difficultés et d'en repartir encouragé, afin d'apporter une aide réelle aux populations locales.

Je vous souhaite, à l'occasion de ce troisième séminaire, des travaux productifs, des échanges francs et exhaustifs, des prises et poursuites de contact efficaces. Je souhaite surtout, à chacun des directeurs nationaux ici représentés, le plus vif succès dans leurs entreprises pour débarrasser leur pays des fléaux des mines et autres REG. Je remercie encore la Mauritanie pour le rôle essentiel qu'elle joue au sein de cette communauté francophone, et pour avoir accepté d'accueillir ce séminaire, organisé dans le meilleur souci d'efficacité conviviale.
